

Laïcité: promouvoir l'École publique

- > Apprendre à vivre collectivement avec les autres.
- > L'École publique défend l'intérêt général et non des intérêts particuliers.



La laïcité est un enjeu démocratique et républicain décisif pour le fonctionnement et la pérennité de la vie

collective de notre pays. Elle concerne toute la société et pas le seul système éducatif, mais l'École publique, institution de la République, a un rôle pivot dans ce domaine. Où, sinon à l'École publique, lieu de socialisation, l'enfant apprend-il à vivre collectivement, à côtoyer des pairs non choisis ? C'est dans les écoles et

les établissements scolaires publics que se conjuguent la liberté de conscience et le « vivre ensemble », valeurs laïques.

Car la démarche laïque est une ouverture à l'universel, elle met en avant ce qui rapproche,

ce qui est commun aux hommes, afin de permettre à chacun, sans renoncer à ses propres références culturelles, religieuses ou autres, d'accepter les principes d'un fonctionnement collectif et citoyen pour vivre ensemble.

Propositions

- > **Imposer aux collectivités territoriales réticentes**, voire hostiles, ainsi qu'à l'État, la création d'écoles ou d'établissements scolaires publics, comme cela est prévu par la loi, y compris pour les filières professionnelles et les sections d'apprentissage.
- > **Réserver les financements publics à l'École publique**, seule à même de défendre l'intérêt général, en proposant des réponses à la fois collectives et individualisées.

La démarche laïque est une ouverture à l'universel, elle met en avant ce qui rapproche.